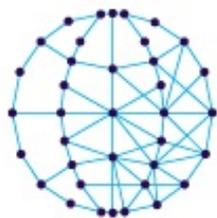


Le pouvoir d'innover des coopératives
Textes choisis de l'appel international d'articles scientifiques

LE DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF ET MUTUALISTE PASSE AUSSI PAR UNE POSTURE PHILOSOPHIQUE, ÉTHIQUE ET ÉDUCATIVE ORIGINALE

André MARTIN¹



QUÉBEC SOMMET
2014 INTERNATIONAL
DES COOPÉRATIVES

Résumé

Le présent texte soulève l'importance d'une réflexion sur les postulats philosophiques qui fondent, en amont, l'activité coopérative contemporaine. La coopérative est définie comme une association de personnes réunies sur une base volontaire afin de satisfaire des aspirations et des besoins d'ordre économique, social et culturel par le biais d'une entreprise collective où le pouvoir est exercé démocratiquement. De cette définition bien connue, une représentation particulière de l'être l'humain, un cadre normatif spécifique et des finalités existentielles singulières s'en dégagent. Le coopératisme se dévoile comme la possibilité d'un renouveau sociétal suggérant que le développement des coopératives et des mutuelles passe aussi par la reconnaissance d'une philosophie particulière qu'il semble urgent de se réapproprier. Cette pensée originale présente la coopération comme un outil éthique et éducatif de reconstruction du bien commun et d'un « vivre ensemble » authentique. La philosophie de la coopération mariée à une pratique correspondante annonce une œuvre civilisationnelle pour notre temps.

Abstract

This text raises the importance of reflecting on the philosophical assumptions that underpin contemporary cooperative activities. A cooperative is defined as an association of people united voluntarily to meet their economic, social and cultural aspirations and needs through a collective enterprise where power is exercised democratically. From this well-known definition emerges a particular representation of the human being, a specific normative framework and singular existential purposes. The cooperative movement is revealed as the possibility of a societal renewal suggesting that the development of cooperatives and mutuals also requires the recognition of a particular philosophy that seems urgent to reclaim. This original thought presents cooperation as an ethical and educational tool of reconstruction of the common good and an authentic "living together". The philosophy of cooperation combined with a corresponding practice announces a civilizational work for our time.

Resumen

Este texto plantea la importancia de la reflexión sobre los presupuestos filosóficos que sustentan la actividad cooperativa contemporánea. La cooperativa se define como una asociación de personas unidas voluntariamente para satisfacer las aspiraciones y necesidades de orden económico, social y cultural a través de una empresa colectiva donde el poder es ejercido democráticamente. De esta definición bien conocida surgen una representación particular del ser humano, un marco normativo específico y unas finalidades existenciales singulares. El movimiento cooperativo se revela como la posibilidad de una renovación de la sociedad que sugiere que el desarrollo de las cooperativas y mutualidades también exige el reconocimiento de una filosofía particular que parece urgente recuperar. Este pensamiento original presenta la cooperación como una herramienta ética y educativa de reconstrucción del bien común y de un auténtico "vivir juntos". La filosofía de la cooperación acompañada con una práctica correspondiente anuncia una obra civilizadora para nuestro tiempo.

Introduction

L'Année internationale des coopératives en 2012 aura montré la méconnaissance du modèle coopératif sur la scène publique et l'ambiguïté qui persiste à continuer de considérer la coopérative comme une simple entreprise qui s'adapte au monde capitaliste, auquel elle semble d'ailleurs subordonnée. Généralement, on ne voit en la coopérative qu'un instrument entrepreneurial parmi tant d'autres, sans grande envergure économique, sociale et politique. Très rarement est-elle analysée comme une entité renfermant les prémisses d'un véritable projet de société ayant la vertu aussi de transformer les personnes et les communautés.

Si le mouvement coopératif veut participer activement à l'édification d'un monde meilleur, il doit reconnaître la spécificité de sa posture philosophique fondée sur une démarche d'émancipation de la personne. Ainsi, comme le soutient Jean-François Draperi : « L'appel à la philosophie est essentiel » (2007 : 146). Il rajoute qu'une : « [...] philosophie de l'économie sociale sera de plus en plus nécessaire dans les années à venir, pour accompagner le renouveau du mouvement » (2007 : 147). La philosophie de la coopération reste donc à construire malgré le fait que le coopératisme soit une philosophie à part entière (Lacroix, 2002 : 99).

Prenant acte des recommandations formulées récemment par les auteurs d'un important rapport de l'Alliance coopérative internationale intitulé : *Plan d'action pour une décennie des coopératives*, et sachant maintenant que : « Les idées de la coopération fonctionnent, mais sont méconnues » (ACI, 2013 : 36), il importe de contribuer à la construction contemporaine des idées et de la pensée coopératives. Là se manifeste une certaine nécessité. Draperi constate aussi que : « Le mouvement coopératif mondial connaît un nouvel essor en ce début de XXI^e siècle » (2012 : 1), mais il rajoute que : « Ce nouvel essor et cette diversité extrême rendent nécessaire une réflexion de fond sur le projet coopératif contemporain » (Draperi, 2012 : 1).

L'enjeu de cette ignorance est considérable reconnaissant que de nombreux acteurs coopératifs : « [...] ne soupçonnent pas l'existence d'un mouvement de pensée qui leur soit propre » (Draperi, 2007 : 139). Le développement de l'entreprise coopérative et mutuelle dépend d'une reconnaissance actualisée et fondée. Le questionnement actuel sur le coopératisme invite donc à approfondir les éléments de son paradigme et à revisiter de façon plus structurée une philosophie de la coopération. Cette mise en garde ne date pas d'aujourd'hui. Déjà en 1949, Georges Fauquet avertissait que :

Le danger pour le mouvement coopératif serait de se méconnaître lui-même et de ne se manifester que sous son aspect purement économique. Toute conduite pratique des affaires coopératives qui ne voit dans le sociétaire qu'un être économique et non une personne, je veux dire un être moral et social, compromet tout aussi bien le rayonnement spirituel de la coopération que sa prospérité matérielle (1949 : 30).

Par conséquent, il demeure important de préciser et de développer : « [...] les arguments qui militent en faveur d'un traitement adéquat des coopératives » (ACI, 2008 : 30). Pour y remédier, des recherches d'ordre philosophique doivent aussi être lancées afin de dégager les orientations qui pourraient favoriser, comme le souhaitait Charles Gide de l'école de Nîmes, une pratique de gestion et de gouvernance coopératives conforme à ses propres postulats de base (Prades, 2012 : 98).

Proposons une réflexion philosophique sous l'angle de l'éthique dans un cadre coopératif entrepreneurial. Nous tenterons par la suite d'y reconnaître les incidences éducatives qu'une telle pensée suscite chez les acteurs concernés.

Qu'est-ce que l'éthique?

André Lacroix dira que l'éthique est un discours qui étudie les valeurs (dimension axiologique) et les normes (dimension normative) permettant à toute personne, complètement insérée dans une communauté culturelle et humaine, de s'éveiller, de s'interroger, de se justifier et de se définir dans et par l'action (Lacroix, 2009 : 157). L'éthique est cette possibilité humaine d'appréhender des valeurs² et leur importante interdépendance dans la construction d'un système, qu'il soit personnel ou social. Ainsi, l'éthique aide essentiellement à fonder des décisions à partir d'un cadre de valeurs et de leur agencement (parce qu'une valeur ne vient jamais seule).

Ainsi, l'éthique permet de découvrir des cadres axiologiques (valeurs) et normatifs (principes) qui visent des idéaux d'humanité à l'intérieur desquels des personnes et des communautés ont à réfléchir, à discuter, à délibérer, à choisir et à donner un sens aux actions à poser. Entre les cadres et les codes, des hommes et des femmes sont invités à déployer concrètement leur jugement pour participer à un projet de société et tenter d'atteindre un idéal qui se déploie collectivement.

En ce sens, l'éthique est un processus de réflexion pratique basé sur un argumentaire raisonnable qui se construit et qui aide, à l'intérieur d'un univers de valeurs et de normes, à la prise de décisions éclairées tant personnelles, organisationnelles que sociétales dans le respect du pluralisme des valeurs. L'éthique est donc la personnalisation consciente et conscientisée de certaines valeurs qui s'expriment là où existent des horizons de tensions et de choix existentiels à faire. C'est pourquoi l'éthique demeure une réalité humaine très active.

L'éthique : une intersubjectivité en action

Globalement, l'éthique s'inscrit dans un processus dynamique d'interaction humaine faisant appel constamment à la conscience, au sens et à l'intériorité de la personne confrontée aux dilemmes de la vie. La primauté est accordée à la conscientisation personnelle et collective, au raffinement du jugement, au dialogue et aux débats démocratiques vers une meilleure prise de décision qui engage une action concertée. Se référer à l'éthique, c'est se donner la possibilité de mieux scruter les profondeurs du jugement pratique humain qui a à s'exprimer devant les incertitudes de la vie.

Cette pression est devenue plus aigüe aujourd'hui puisque les cadres axiologiques et normatifs d'antan servent beaucoup moins de références officielles. Entre un dogmatisme fermé et un relativisme où tout semble se valoir, l'éthique propose plus précisément un chemin équilibré et cohérent de compromis situant les personnes au cœur des décisions à prendre en vue de répondre le plus adéquatement possible à leurs besoins. Ainsi, à l'intérieur d'un univers social à redéfinir continuellement au travers des cadres de valeurs et de normes variées, les personnes et les communautés ont à se choisir.

L'éthique ne se fonde pas sur des dogmes exclusifs, mais sur les capacités humaines de se définir et de choisir collectivement les chemins à prendre en vue de construire une société toujours en quête d'elle-même. D'où l'importance du développement du jugement pratique des personnes qu'offre, en outre, un cadre comme la démocratie, qui devrait favoriser et fournir un tel support.

En ce sens, il apparaît que l'éthique (...) se fonde sur l'idée du projet démocratique en tant que projet inachevé, qui dessine une perspective et définit des critères de conduite et de choix collectifs pour une société meilleure. En ce sens, l'éthique a une vocation émancipatrice, qui a tout autant pour fonction d'éduquer les citoyens que de gérer la vie en société. Et il lui revient de favoriser l'éclosion d'une saine coopération à partir d'une commune volonté de coexister (Lacroix, 2009 : 157).

Cette discipline à caractère philosophique, qui évalue les conduites humaines par rapport à un système de valeurs, traite donc fondamentalement de conditions concrètes qui s'actualisent dans un contexte historique, communautaire et social particulier. L'éthique a la vertu d'explorer en permanence ce qui est le meilleur pour soi-même et pour les autres en même temps.

Ainsi, l'éthique renvoie essentiellement à l'intersubjectivité de l'action humaine. Par le jugement et la lecture partagée que les gens se font du monde en lien avec un projet inachevé qui les dépasse toujours un peu, l'éthique trouve son champ d'expression dans les dimensions humaines continuellement interconnectées et interreliées. Penser l'éthique, c'est essentiellement penser la personne en acte de développement de ses propres capacités de juger les situations en fonction d'un cadre normatif et axiologique jamais neutre parce qu'il implique une infinité de variables avec lesquelles il faut conjuguer.

Interpellés au plan éthique, les citoyens sont invités à analyser les situations problématiques, à évaluer les conséquences possibles des actions à poser en tenant compte des valeurs, des normes, des règlements et des lois afin de prendre les décisions les plus éclairées dans les circonstances présentées. Dans un contexte démocratique, délibératif et politique, les personnes sont interrogées et interpellées par les finalités poursuivies et les moyens à prendre pour y arriver. La capacité de jugement pratique et éthique donne donc sens aux personnes solidement ancrées tant dans la communauté locale que mondiale.

L'éthique est donc à la frontière et au cœur des diverses réflexions et activités humaines, qu'elles soient politiques, sociales ou économiques. Elle est l'interface qui relie les dimensions humaines. C'est ce qui fait dire à Lacroix que l'éthique : « (...) a une place dans la discussion économique sans être pour autant à l'intérieur de l'économie ni subordonnée à elle, mais intégrée aux choix sociaux et individuels, qui peuvent bien sûr être économiques » (2009 : 154). Prenons un moment pour réfléchir à l'éthique dans un contexte entrepreneurial de type plus spécifiquement coopératif.

Et le monde entrepreneurial coopératif?

Une entreprise, au sens classique du terme, peut-elle être qualifiée d'éthique? Cela serait une erreur de répondre, sans nuance, par l'affirmative considérant que seules les personnes sont capables d'un réel discernement et d'un engagement éthique qui prennent naissance dans la conscience personnelle. L'éthique a pour centre de préoccupation l'être humain dans son intégralité. Le caractère éthique d'une entreprise réside donc chez les personnes qui la composent et se manifeste par le jugement pratique de ceux-ci. Les organisations entrepreneuriales qui positionnent la personne et la communauté comme le centre de leur projet et de leur finalité sont des organisations où la dimension éthique occupe théoriquement une place de choix, se situant en amont de tout cadre normatif économique.

Du coopératisme, on comprend habituellement qu'il est un système économique dont le but est de répondre aux besoins particuliers des membres en regard d'une situation économique et sociale difficile, parfois problématique. À cette tendance plus usuelle s'en dessine une autre plus fondamentale et porteuse de la précédente : la coopération est aussi un instrument, une méthode de transformation personnelle et sociale, par et pour les gens eux-mêmes. Elle participe à modifier les situations sociales déficientes par un développement plus humain, plus responsable, plus solidaire et équitable.

Ainsi, le coopératisme trouve sa place dans un système économique différent en tentant continuellement de le transformer par la participation active de ses membres, c'est-à-dire par leur compréhension renouvelée et actualisée des situations économiques, sociales et politiques problématiques auxquelles ils doivent faire face collectivement. La richesse d'une telle entreprise se trouve dans l'expression humaine de ses membres à l'intérieur de l'engagement d'un processus d'apprentissage citoyen. Plus qu'une forme économique, la coopérative offre une façon de vivre et de s'organiser démocratiquement, faisant émerger des idées porteuses de sens, par et pour les gens qui cherchent à répondre à des nécessités contextuellement nouvelles. L'histoire du coopératisme le montre depuis de très nombreuses décennies.

Parce que démocratique, situant l'humanité au cœur de son projet, il apparaît dans le coopératisme une éthique de la liberté et de l'égalité, fondements mêmes de l'action démocratique, une éthique de la solidarité qui met en jeu la responsabilité de chacun dans une œuvre commune et une éthique de l'équité avec sa promotion de la justice sociale. Se dévoile toute la complexité du paradigme³ coopératif qui cherche à rétablir et à tisser, par l'éthique et le jugement qu'elle suscite, les liens nécessaires entre les sphères économique (solidarité et équité), sociale (prise en charge personnelle et collective en toute responsabilité) et politique (démocratie et égalité) (Lacroix, 2009 : 162). Ainsi se dévoile une anthropologie originale empreinte de valeurs qui exige en même temps de chacune et de chacun la possibilité, par l'éthique, de s'incorporer dans le renouvellement des systèmes économiques, sociaux et politiques qui perturbent de nombreuses communautés (Lambert, 1964 : 37-45).

La coopérative : une éthique appliquée de la coopération?

Comme nous tentons de le montrer, le propre de l'éthique va bien au-delà de la déontologie ou de la simple application mécanique et déterministe d'une valeur ou d'un ensemble de valeurs. C'est une chose d'apprendre à appliquer un code de déontologie, c'est-à-dire un système plutôt mécanique de normes précises que l'on reçoit. C'en est une autre d'apprendre, à partir d'un cadre, à faire preuve de jugement et à maîtriser sa capacité à réfléchir aux situations de l'existence humaine et sociale qui perturbent et qui doivent être résolues ensemble librement. Le processus éthique est résolument éducatif. Thomas De Koninck rappelle que :

Toute autre chose qu'un dressage, l'éducation vise l'exercice concret de la liberté, l'épanouissement d'un agir vraiment personnel. C'est pourquoi nous en parlons en termes d'éveil progressif et d'autonomie croissante. Une norme ne devient efficace que dans la mesure où une conscience décide de la faire sienne, c'est-à-dire d'en faire une condition de l'action. Il ne suffit donc pas que la norme existe, il faut que nous l'assumions, nous la donnions à nous-mêmes comme une loi intérieure. Ce qui n'est possible qu'en vertu de notre liberté (2004 : 155).

De par sa structure, la coopération donne accès aux membres à une méthode qui facilite une prise en charge personnelle et collective sans nécessairement indiquer les voies à suivre

puisque les contextes changent continuellement. Si la coopération n'est pas régie par des dogmes et qu'un tel système positionne la personne, dans toute sa dignité, au cœur même des besoins, la coopérative facilite un cadre entrepreneurial et sociétal qui outille les gens, membres, dirigeants, gestionnaires et employés à trouver collectivement et volontairement les chemins à prendre pour faire face aux exigences qui sont aussi les leurs.

Ainsi, le coopératisme ne se présente pas essentiellement comme une doctrine morale à proprement parler, où l'on cherche à coller une théorie, une valeur, une norme, une solution ou une expertise à une pratique, c'est-à-dire à résoudre un problème moral en plaquant « simplement » des principes à la situation concrète. Il fait surtout appel à une éthique engagée dans un processus d'identification de problèmes, de délibération et de décision en vue de trouver, au travers une série de valeurs reconnues, un résultat satisfaisant par et pour les gens eux-mêmes de façon démocratique.

Le coopératisme n'impose pas de solution; il propose cependant de gérer et de gouverner en fonction d'un cadre axiologique (les valeurs) et normatif (les principes) à l'intérieur duquel les gens doivent, le plus éthiquement possible et de façon durable, répondre à leurs besoins en définissant leur projet et en devenant des acteurs d'une humanisation du monde à faire inlassablement. Chacun et chacune sont invités à faire preuve de jugement pratique afin de jeter un regard critique sur la société et ses paradigmes dans le but de prendre collectivement les meilleures décisions possibles pour l'ensemble de la communauté, voire de la planète. En ce sens, le coopératisme est méthodologiquement antidogmatique.

L'histoire de la coopération rappelle que l'expérience des coopérateurs a fait surgir de leurs pratiques une éthique qui expose l'honnêteté, la transparence, la responsabilité sociale et l'altruisme. C'est, du moins, ce que décrète l'Alliance coopérative internationale (ACI, 1995). Une telle éthique, non exhaustive il va sans dire, participe à la construction d'une humanité et d'une société conviviale et équitable. Henri Desroche proposera, par exemple, quatre dimensions de l'éthique qu'il définit comme typiquement coopératives : éthique de la créativité, de la solidarité, de l'œcuménicité et de la responsabilité (Desroche, 1977 : 399-405).

De telles perspectives présentent l'éthique comme une co-construction dynamique d'un jugement pratique personnel, enracinée dans une collectivité et pour la collectivité. Puisque tout n'est jamais ni noir, ni blanc, de nombreuses zones de nuances persistent dans l'application des valeurs et des principes coopératifs. Le jugement éthique des membres prend ici toute sa dimension : il est la source même des résolutions de problèmes et des réponses à apporter aux besoins humains malgré toute l'incertitude que comporte toute prise de décision. Allison Marchildon dira que :

Une telle conception de la régulation sociale va bien au-delà d'une simple « stratégie du vivre-ensemble » qui assurerait une coexistence pacifique. Elle représente, au contraire, une « volonté » et une « manière de vivre ensemble » (...). Il s'agit ce faisant de la forme de régulation privilégiée par l'éthique appliquée, puisqu'elle nécessite une importante confiance entre les membres de la collectivité et implique une co-élaboration, par ceux-ci, des valeurs et des normes qui fondent leur vivre-ensemble (2011 : 196).

La coopérative demeure donc un champ privilégié de l'éthique qu'il est nécessaire de développer chez les membres pour que ceux-ci répondent, avec l'aide des gestionnaires et des employés, le plus « coopérativement » à leurs obligations et aux dilemmes qu'ils doivent affronter. Pour ce faire,

ils ont la possibilité de se référer à un inépuisable « réservoir » d'idées, de talents, de cœur tantôt créatif, tantôt créateur dans la personnalité de chacun de ses membres que l'éthique fera surgir. Un tel engagement politique oblige à poser un regard sur le réel et le concret du monde qui nous entoure.

L'éthique « coopérative » : une inspiration d'ordre philosophique?

La coopération ne suscite pas seulement la possibilité d'un développement économique différencié, mais aussi le déploiement d'une conscience plus pénétrante chez les personnes qui est cette disposition permanente à mettre en œuvre afin de repérer, de façon démocratique, des conclusions humainement plus équitables et solidaires. Ainsi, l'éducation à la coopération constitue une assise aux portées citoyennes indéniables comme le souligne l'œuvre de John Dewey (1966).

Rappelons que cette démarche coopérative à caractère philosophiquement humaniste se transpose aisément dans les diverses sphères interconnectées des activités humaines comme le politique, l'économique et le social. André Lacroix dira que :

De la sphère économique, l'approche coopérative retient en effet la nécessité de respecter le cadre économique des échanges interpersonnels. Elle reconnaît aussi la nécessité de prendre en considération les intérêts individuels afin de traiter des besoins et services désirés au sein de la communauté d'appartenance. Toutefois, elle privilégie une redistribution des surplus entre les membres afin de mettre en échec les dérapages menant à la thésaurisation excessive. De la sphère politique, l'approche coopérative retient la nécessité de respecter le cadre démocratique, de même que l'égalité entre les membres de la communauté et l'équité quant à la distribution de leur avoir. Enfin, elle retient du cadre sociologique la nécessité de favoriser la prise en charge et la responsabilité personnelles et mutuelles, de même que la solidarité (2009 : 170).

Ce processus de conscientisation est la traduction du respect de la personne dans sa liberté et sa dignité, se préoccupant de l'humanité de chacun des membres par le développement de ses qualités personnelles, de ses facultés d'expression et de critique. Se manifeste ainsi chez les hommes et les femmes une meilleure prise en charge collective d'eux-mêmes à l'intérieur de leurs environnements respectifs eux aussi interconnectés.

C'est par la participation essentielle de toute la personne qu'émergent les idées et les talents pour la co-construction d'un monde renouvelé un peu plus unifié dans la diversité. La coopération est une éthique définitivement engagée et engageante. Elle dévoile une anthropologie originale qui place la personne au cœur d'un projet qui rallie toutes les facettes de la vie humaine. Et c'est à l'intérieur de ces liens que s'exprime le mieux ce qu'est l'éthique et comment se vit l'éthique... de la coopération.

Éthique et éducation à la coopération

Comme nous avons tenté de le montrer, l'éthique favorise la mise en œuvre d'un jugement qui respecte à la fois l'autonomie des individus et la justice sociale, de même que la responsabilité sociale des citoyens dans un environnement aux ressources naturelles dont nous découvrons l'appauvrissement et les limites. Dans le contexte social actuel où le paradigme dominant est avant tout économiste, utilitariste et instrumentaliste, plaçant les cultures humaines devant une impasse sociale et normative qu'il est pressant de comprendre et de résoudre, l'éthique n'a-t-elle pas un rôle fondamental à jouer? Comment se libérer du cadre restreignant dans lequel bon nombre de sociétés modernes semblent se retrouver?

Pour rendre plus performants l'éthique et le développement du jugement pratique, l'éducation demeure une clé. L'éducation est définie comme l'ensemble des processus et des procédés qui permet à toute personne d'accéder progressivement à sa culture et à la culture humaine par le discernement et l'autonomie. L'éducation est le chemin qui mène à une éventuelle prise en charge des personnes, des organisations et des sociétés tout en les questionnant. La formation et l'éducation sont donc des outils qui permettent l'adaptation citoyenne et culturelle et provoquent la transformation de l'être humain en tenant compte de sa continuité historique. S'exprime modestement ainsi, sous l'angle éducatif, la richesse de la philosophie de la complexité, c'est-à-dire cette pensée qui tente de rétablir des liens notamment entre les diverses dimensions humaines pour être en mesure d'agir de façon éclairée sur ces dernières⁴.

L'éducation n'est pas seulement présentée comme une condition préalable à l'action coopérative elle-même permettant une forme d'adaptation aux exigences économiques des sociétés, mais comme sa condition essentiellement constituante et permanente pour libérer la conscience et ouvrir à la transformation du monde par les gens eux-mêmes aux prises avec des paradigmes sociaux parfois réducteurs d'humanité.

Comme nous l'avons mentionné, le coopératisme possède un potentiel créatif majeur de par sa forme démocratique de propriété collective. Puisque l'entreprise appartient à ses membres-citoyens, mieux conscientisés dans et par leur milieu, ceux-ci peuvent contribuer quotidiennement au façonnement d'un projet de société différent parce que la coopération, c'est d'abord et avant tout une humanité en mouvement, en lien elle-même avec les mouvements des cultures (Rojas Herrera *et al.*, 2007 : 98-103).

Par un procédé pédagogique original de la maïeutique, des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être essentiels se transmettent aux membres et aux gestionnaires tout en suscitant chez eux des actions éthiques d'autonomie, une meilleure prise en charge expérientielle comme sujet moral et un accès vital à la créativité personnelle et collective. Par l'éducation, outre le transfert nécessaire de connaissances spécifiques et de valeurs, doivent aussi s'éveiller une émancipation personnelle, une libération intérieure, une humanisation par l'ouverture à l'autre.

En bref, l'éducation à la coopération et à la citoyenneté éveille la personne à ses propres possibilités de participer démocratiquement à la construction responsable d'un univers politique, social et économique plus humain et plus convivial chargé de sens et de changement. En ce sens, l'éthique est éducative et l'éducation, un développement éthique. Luc Bégin, dans l'ouvrage collectif *Éthique appliquée, éthique engagée*, souligne que :

L'éthique appliquée est une pratique éducative qui vise l'autonomie de jugement, elle a aussi pour tâche de contribuer, autant que faire se peut, à la mise en place des conditions optimales pour l'exercice du jugement moral; c'est là que résiderait sa tâche politique. [...] libérer le jugement des personnes, lui permettre de s'épanouir, de devenir autonome : voilà de toute évidence, selon Malherbe, la visée principale de l'éthique appliquée. Et telle est justement sa pratique éducative (Bégin, 2006 : 68).

Le « mouvement » coopératif peut contribuer activement à l'édification d'une meilleure humanité, plus consciente et plus juste en permettant aux gens, aux membres eux-mêmes, de découvrir ou redécouvrir éthiquement de nouvelles voies notamment celles de répondre aux besoins qui

les assaillent comme personne et comme collectivité. Comme nous l'avons souligné précédemment, le coopératisme est une puissance de talents humains qu'il permet, démocratiquement, de débloquer pour le bien des collectivités diversifiées ; c'est un potentiel de l'esprit humain, potentiel immense et méconnu tout comme le mouvement lui-même. Le développement d'un jugement éthique approprié et appliqué est ici essentiel.

Ainsi, il pourra résister aux vents dominants et contraires teintés d'idéologies souvent réductionnistes, parfois dévastatrices, qui cherchent à affaiblir l'humanité elle-même, réduisant la personne à un simple moyen économique efficace. Cette libération d'humanité est une nécessité éthique aujourd'hui. Le coopératisme est donc, en soi, une école de formation humaine, un lieu d'apprentissage de la démocratie, une association de copropriétaires conscientisés éthiquement aux problèmes de notre temps, auxquels il faut économiquement, socialement et politiquement faire face (OIT, 2002).

L'éducation se situe donc au cœur même du « mouvement » éthique de la coopération qui positionne la personne et ses propres finalités au centre d'un projet de société plus humain réconciliant justement des forces vives d'humanité. Toute personne se développe à l'intérieur d'un univers axiologique et normatif particulier. Sur les personnes, les influences sont variées, multiples et continues. Les valeurs sociétales, organisationnelles, communautaires, familiales se confrontent, se conjuguent et se développent avec les valeurs personnelles. Ainsi, toute personne « reçoit », dans son contexte, un ensemble de valeurs. Elle en est continuellement nourrie. Se limiter à un tel processus de réception signifie cependant réduire les perspectives des apprenants aux prescriptions, aux codes, aux normes qui dirigent mécaniquement et de façon déterminée le jugement des personnes.

L'éthique, de son côté, ouvre d'autres voies. Elle est cette possibilité anthropologique essentielle à se dire, à se penser, à se définir et à se choisir comme personne capable de juger son univers à l'intérieur d'une communauté normée qu'elle est invitée à co-construire dans une coopération. La personne est aussi celle qui « donne » par l'intermédiaire de son jugement partagé au travers des cadres et des normes qui, aussi, évoluent de par l'action même du jugement exercé. C'est fondamentalement une question de sens!

Conclusion

Tentons de synthétiser cette courte réflexion philosophique sous quatre angles.

En premier lieu, pour que l'éthique soit vivante et significative et que les coopérateurs y adhèrent, ils doivent comprendre le cadre axiologique et normatif qu'ils utilisent. En fonction de cette compréhension, ils sont invités à exercer leur jugement en participant activement et concrètement à l'édification collective d'un monde à réinventer par l'analyse de leurs besoins dans une pratique économique concrète et socialement contextualisée.

En deuxième lieu, le développement du jugement pratique doit être soutenu, éveillé, valorisé, en bref auto-éduqué et co-construit avec les autres parce qu'eux aussi font face à des situations humaines complexes et souvent inédites où leur pouvoir d'intervenir repose sur des décisions qui doivent être à la fois réfléchies et justifiées. C'est ce qui fera dire à Prades, à la suite de Desroche, qu'avec la coopérative : « Nous sommes dans la logique de la maïeutique » (Prades, 2012 : 162). Lacroix précise davantage en prétendant que se référer à la philosophie coopérative renvoie : « [...] tout autant à un

dialogue sur le monde qu'à une manière de construire ce dialogue [donc] à une éducation au sens où l'entendait Socrate et à une manière de dialoguer avec l'autre » (Lacroix, 2002 : 99).

En troisième lieu, l'appropriation du paradigme coopératif et de son exercice éthique permet de rendre plus explicite la contribution particulière de la coopération dans la société tant pour l'organisation coopérative elle-même que pour la communauté et maintenant, la planète. Ainsi, l'éthique contribue à la construction permanente et au raffinement de l'identité coopérative.

Finalement, une telle réflexion philosophique et sa mise en œuvre à l'intérieur d'un contexte coopératif peuvent avoir une incidence bénéfique sur la gestion et la gouvernance de telles entreprises. Mieux se définir philosophiquement et mieux s'impliquer éthiquement ouvrirait des champs nouveaux à la pratique coopérative. Pour rendre le modèle toujours plus authentique et original, l'éthique et l'éducation à la coopération doivent se comprendre comme un mouvement qui se situe à l'intérieur d'une interaction entre un idéal à construire continuellement et une pratique de gestion à peaufiner durablement. S'inspirant de Charles Gide qui soulevait l'importance de constituer une philosophie de la coopération, il faut donc rechercher aujourd'hui en celle-ci la possibilité de transformer l'organisation sociale afin de faire participer un plus grand nombre de femmes et d'hommes aux bienfaits matériels et éthiques de cette mise en œuvre commune dont l'une des caractéristiques est d'être civilisationnelle (Devillers, 2001 : 144). Beau défi, s'il en est un!

Notes

¹ Professeur associé, IRECUS, Université de Sherbrooke, Québec, Canada.

² Le mot « valeur » est défini ici comme une référence profondément anthropologique qui permet de prioriser, polariser et guider la réflexion et l'action tant personnelle que collective. Une valeur, au sens moral du terme, précise le caractère de ce qui est estimable et souhaitable sans toujours tenir compte des circonstances existentielles de son développement et de son application. C'est à l'intérieur des activités humaines que les dilemmes humains se manifestent. Quand des valeurs entrent en conflit, une tension est créée et un choix délibéré s'impose. D'où l'importance d'un jugement éthique adéquat pour y répondre.

³ Par paradigme nous entendons un modèle rationnel, un cadre structuré d'une compréhension de l'être humain et du monde qui sert à penser et à agir à partir d'un ensemble de règles et de normes données s'exprimant en finalités existentielles particulières.

⁴ C'est ce qui fera dire à Edgar Morin que : « L'intelligence parcellaire, compartimentée, mécaniste, disjonctive, réductionniste, brise le complexe du monde en fragments disjoints, fractionne les problèmes, sépare ce qui est relié, unidimensionnalise le multidimensionnel [...] Elle détruit dans l'œuf les possibilités de compréhension et de réflexion, réduit les chances d'un jugement correctif ou d'une vue à long terme [...] Incapable d'envisager le contexte et le complexe planétaire, l'intelligence aveugle rend inconscient et irresponsable » (Morin, 2000 : 44).

Bibliographie

- Alliance Coopérative Internationale (1995). « Déclaration sur l'identité coopérative. Déclaration approuvée par l'Assemblée générale de l'ACI lors du congrès de Manchester – septembre », *Réseau coop*, 3(2), novembre-décembre.
- Alliance Coopérative Internationale (2008). *Lettre ouverte aux gouvernements du G8*. Tiré de www.ica.coop.
- Alliance Coopérative Internationale (2013). *Plan d'action pour une décennie des coopératives*, Janvier, p. 36. Tiré de <http://ica.coop/sites/default/files/attachments/ICA%20Blueprint%20-%20Final%20-%20Feb%2013%20FR.pdf>.
- Bégin, L. (2006). « L'éthicien en tant que participant engagé », dans A. Lacroix, *Éthique appliquée, éthique engagée*, Sherbrooke : Éditions GGC, p. 65-80.
- De Koninck, T. (2004). *Philosophie de l'éducation : essai sur le devenir humain*, Paris : PUF.
- Desroche, H. (1977). « Post-face sur l'éthique coopérative, économie et sociologie coopératives », *Archives internationales de sociologie de la coopération et du développement*, 41-42, janvier-décembre, p. 399-405.
- Devillers, P. (2001). *Coopération économique et sociale 1886-1904. Les oeuvres de Charles Gide*. (Vol. 4) Paris : L'Harmattan.
- Dewey, J. (1966). *Democracy and education*, New York : The Free Press.
- Draperi, J.-F. (2007). *Comprendre l'économie sociale : Fondements et enjeux*, Paris : Dunod.
- Draperi, J.-F. (2012). « Pour un renouveau du projet politique du mouvement coopératif », *Vie économique*, 3(4). Tiré de <http://www.eve.coop/?a=142>.
- Fauquet, G. (1949). *Regards sur le mouvement coopératif*, Bâle : Union suisse des coopérateurs de consommation.
- Lacroix, A. (2002). « L'organisation du travail et l'éducation coopérative », dans A. Lacroix (sous la direction de), *Éthique et coopératisme : un contrepois à la mondialisation*, Sherbrooke : Éditions GGC.
- Lacroix, A. (2009). *Critique de la raison économiste*, Montréal : Liber.
- Lambert, P. (1964). *La doctrine coopérative* (3^e édition), Bruxelles : Propagateurs de la coopération.
- Marchildon, A. (2011). *Responsabilité et bio-ingénierie : de la responsabilité sociale des entreprises au problème public* (thèse de doctorat, UQAM, Canada).
- Morin, E. (2000). *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Paris : Seuil.
- Organisation Internationale du Travail (2002). *R193 Recomendación sobre la promoción de las cooperativas*. Tiré de <http://www.ilo.org/ilolex/spanish/recdisp1.htm>.

Prades, J. (2012). *L'utopie réaliste : Le renouveau de l'expérience coopérative*, Paris : L'Harmattan.

Rojas Herrera, J.-J., O. Bastidas-Delgado, P. Gómez Aparicio, G. Isola, A. Martin, P. Peixoto de Albuquerque et J.-A. Silva Díaz (2007). *El paradigma cooperativo en la encrucijada del siglo XXI*, Sherbrooke: IRECUS, Université de Sherbrooke.

Direction de l'appel à articles du Sommet international des coopératives 2014

Lou Hammond Ketilson, Center for the Study of Co-operatives, University of Saskatchewan

Marie-Paule Robichaud Villettaz, Conseil québécois de la coopération et de la mutualité

Remerciements

Une publication de cette taille nécessite beaucoup de travail et la collaboration de plusieurs personnes. Nous souhaitons remercier les auteurs pour leur contribution et leurs réponses rapides à nos demandes. Nous tenons à remercier les membres du Comité scientifique pour leurs conseils dans le processus d'évaluation, et leur aide dans l'identification des experts de contenus pour l'évaluation des propositions. L'aide de ces experts est inestimable pour la production d'un ouvrage de qualité. Nous remercions particulièrement Mirta Vuotto et Heather Acton pour leur grande collaboration avec les auteurs et les experts au cours du processus d'évaluation. Nous remercions aussi Ursula Acton, Stephanie Guico, Luc Gobeil et Marie-Hélène Leclerc pour leur excellent travail dans le processus de révision scientifique, de correction et d'édition.

Extrait de :

Le pouvoir d'innover des coopératives

Textes choisis de l'appel international d'articles scientifiques

ISBN : 978-2-9813483-2-6

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Nationales du Québec, 2014

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Nationales du Canada, 2014

©Sommet international des coopératives

www.sommetinter.coop

Référence :

Martin, A. (2014). Le développement coopératif et mutualiste passe aussi par une posture philosophique, éthique et éducative originale. Dans L. Hammond Ketilson et M.-P. Robichaud Villettaz (sous la direction de), *Le pouvoir d'innover des coopératives : textes choisis de l'appel international d'articles scientifiques* (p. 109-122). Lévis : Sommet international des coopératives.

Publié par

Le contenu de cette publication peut être reproduit en citant les sources.

Le contenu du texte publié ici est sous l'entière responsabilité des auteurs.